

« LES POURQUOI » D'UNE ASSOCIATION

Au cours de la dernière assemblée générale, Rosemond, qui complétait ses mandats successifs, a fait spontanément un bon résumé de réponse à cette question. En voici les grandes lignes auxquelles je me suis permis d'ajouter d'autres aspects d'un tel bilan... et je sais il en aurait bien d'autres...

Notre association confirme notre **longueur d'avance** sur bien des décisions que certaines associations doivent prendre aujourd'hui alors que nous les avons prises il y a 10, 20 et même 30 ans. Imaginez si vous aviez cette avance dans le domaine des affaires ou de la science!

En tant qu'association, nous avons pu bénéficier du **Programme des lacs** alors que ce programme est maintenant aboli. Ainsi, nous avons pu obtenir un portrait détaillé de notre lac, sa profondeur, son contenu en espèces animales et végétales, ses zones, les points à corriger, etc.

Les **actions préventives et correctives** que les membres ont soumises et qui ont été prises en charge par l'association nous ont permis d'**avoir une eau de qualité en nous protégeant des principaux facteurs de dégradation**. Encore là, nous en tirons les bénéfices aujourd'hui et la **valeur des propriétés** en est bonifiée.

Le **bassin de sédimentation** est une autre réalisation concrète qui permettra de retenir les sédiments et protéger l'entrée d'eau vers le lac.

Les **analyses et mesures de transparence de l'eau**.

Le **contrôle des populations de castor** a été abordé plus d'une fois et, là-aussi, l'association a pu apporter des solutions en organisant des corvées de démolition des digues.

Rosemond nous rappelle qu'un lac mérite une **attention constante**, il suffit d'à peine une dizaine d'années pour passer d'un état positif à négatif. Encore là, une association a un rôle de **vigilance** et d'**écoute** face aux situations courantes ou même urgentes, lors des grandes pluies de 2000 ou pour voir au remplacement des fosses septiques dérogatoires par exemple.

Un lac en santé peut se permettre un **ensemencement des truites** pour le grand plaisir de ceux et celles qui s'adonnent à la pêche... ou qui en dégustent les prises!!!

Il faudrait un bulletin complet pour démontrer les bienfaits passés, actuels et futurs d'une association comme la nôtre. J'en oublie sûrement beaucoup mais je sais que chaque C.A. a apporté un + et le soutien de chaque riverain devrait être à la hauteur du remerciement qu'il mérite. Allons! Un petit effort pour encourager ces équipes et la relève qui se pointe...

Pour tout ça et encore bien plus, nous avons besoin des bonnes idées de chacun et chacune, anciens ou nouveaux, jeunes ou... plus âgé(e), tous les bons coups sont accueillis pour partager dans la quiétude ce lieu qui nous tient à cœur et que nous voulons préserver en tous points.

Jean-R. Caron

Nous rappelons à votre bon souvenir M. Fernand Lee, un riverain de longue date qui est décédé le 6 décembre dernier. Nos condoléances à son épouse de même qu'à la famille.

Vos articles, photos, suggestions, sites Internet intéressants, etc. sont toujours bienvenus. Faites-en part au responsable selon le moyen qui vous convient :

Victor Caron
3505, avenue Laurin, Québec, QC G1P 1T6
Tél. : (418) 871-5458
Courriel : vcaron@webnet.qc.ca

Victor Caron, responsable et saisie des textes
Jean-R. Caron, mise en page et impression
Françoise L. Caron, expédition.

Merci à tous les signataires des textes et à ceux et celles qui nous ont fourni des informations pour publication, tous en profitent.



Bonjour à tous,

Depuis le bulletin paru au printemps dernier, il y a eu du nouveau au sein de l'APEL Jally. D'abord, lors de l'Assemblée générale annuelle tenue en juin dernier, il y a eu la nomination du nouveau comité exécutif. Nous accueillons donc avec plaisir deux nouveaux membres, soit Gisèle Cloutier et Olivier Camirand. François Giroux et moi-même demeurons en poste pour une autre année. Je remercie d'ailleurs François de son appui indéfectible. M. Rosemond Caron a décidé de quitter son poste de vice-président. Rosemond a été actif au sein de l'APEL Jally pendant plusieurs années. C'est d'ailleurs lui qui m'a invité à faire partie du comité. Je l'en remercie. Et je le remercie chaleureusement, au nom de tous les riverains, pour son dévouement à rendre notre environnement au lac sans cesse meilleur. Rosemond a fait un suivi constant sur la présence des castors en se rendant dans les étangs régulièrement et il a réalisé, de façon remarquable, les

mesures de transparence de l'eau au lac. Comme ces mesures sont transmises au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) à tous les automnes, la constance dans la prise des mesures est importante. Cette année, la transparence de l'eau a atteint 3,5 mètres en juin et s'est maintenue à plus de 3,0 mètres jusqu'en août. Ce suivi annuel est important car il permet de faire ressortir les variations de la clarté de l'eau, un bon indicateur de la qualité de l'eau. À cet effet, je vous invite à lire dans le présent bulletin, un résumé des différentes problématiques environnementales rencontrées par d'autres associations de lacs. J'ai préparé un texte à ce sujet, à la suite d'une rencontre récente où une quinzaine d'associations sur le territoire du bassin versant de la Rivière du Sud étaient invitées.

Bonne lecture et Joyeux temps de Fêtes à tous,

Danielle Cloutier, présidente



Le conseil d'administration de
l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally :
Danielle Cloutier • **Gisèle Cloutier** • **François Giroux** • **Olivier Camirand**
présidente vice-présidente secrétaire trésorier administrateur



ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, TENUE LE 6 JUIN 2010

Étaient présents/tes : Danielle Cloutier, Véronique Caron, Danielle Garant et J-Y. Gamache, Jacqueline Caron et Rosemond Caron, Jean Sioui, Jean-René Caron, Olivier Camirand, Guy Garant et François Giroux.

A. RAPPORT DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Présidente: Danielle fait le point sur le projet de « caractérisation des rives » qu'elle a réalisé tard à l'automne 2009. Le rapport complet sera complété au cours de l'été.

Elle nous entretient également d'un projet de construction d'éoliennes, prévu dans l'environnement du village de Saint-Paul; elle souligne qu'elle est en lien informel avec le responsable de ce dossier, au Conseil municipal. Les personnes présentes à l'Assemblée ont pu prendre connaissance, tout à fait par hasard, de différentes maquettes sur ce projet, disponibles dans la salle du Conseil. Les informations connues sont qu'Hydro-Québec doit statuer sur les différents projets présentés au cours des prochains mois.

Vice-président: Rosemond nous fait part des mesures de qualité de l'eau qu'il a réalisées au cours de l'été 2009, avec la collaboration de Véronique Caron qui a pris le relais durant son absence; les lectures de l'été sont très encourageantes et permettent de croire au maintien de la transparence de l'eau. Il faudra toutefois demeurer vigilant pour éviter de renverser cette tendance; il souligne enfin que l'échantillonnage complet sera à faire en 2013.

Quant à l'entretien du bassin de sédimentation, il est en lien avec une représentante de la MRC qui a d'ailleurs réalisé une visite sur les lieux; il explique que le règlement adopté par la MRC, en juillet 2007, ne prévoit pas d'entretiens péri-

diques du bassin et que des échanges ont lieu à cet effet. Il y aurait lieu que l'APELJ soumette une demande officielle pour qu'une modification soit apportée au règlement; à cet effet, il présente aux personnes présentes une résolution qui, après lecture et commentaires, est approuvée à l'unanimité.



Enfin, Rosemond nous fait part des derniers développements quant à la présence des castors dans la décharge du lac, suite aux actions de l'été et de l'automne derniers; les équipes de surveillance n'ont pas eu à intervenir, car le niveau du lac s'est maintenu, ce qui permettait de croire qu'aucun barrage n'avait été à nouveau édifié. Il faudrait par ailleurs, prévoir un nettoyage des étangs. Enfin, un castor aurait été vu au printemps, mais par la suite il n'y aurait eu aucune autre manifestation.

Secrétaire/trésorier: Le soussigné présente le rapport financier 2009-2010; l'année budgétaire a débuté avec un « en caisse » de 2156,22\$; au 31 mai 2010, l'« en caisse » était de 2657,18\$. Tel qu'adopté à l'assemblée de juin 2009, un dépôt de 2000\$ a été réalisé. Ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

B. COTISATION ANUELLE

À l'unanimité, il est décidé de maintenir la cotisation à son niveau actuel: 25\$ pour le couple propriétaire, 15\$ pour une personne seule/propriétaire et 10\$/enfant/propriétaire. Les membres soulignent que des actions devraient être réalisées pour contacter les propriétaires qui ne sont pas membres de l'Association.

C. PROJETS DE L'ÉTÉ 2009

Des actions seront prises pour régler la situation de l'entretien du bassin. À cette fin, il est proposé que, « considérant

la résolution adoptée, concernant les entretiens périodiques du bassin, Mme Danielle Cloutier soit désignée pour transmettre cette résolution à la MRC ».

Il ne semble pas nécessaire de reformer les équipes de surveillance des étangs; il est demandé toutefois de garder une attention sur le niveau du lac et de communiquer entre nous lorsque nous avons connaissance que des personnes se sont rendues aux étangs pour savoir ce qui en est.

Le fonds de truites devrait être d'environ 1 000\$ à l'automne et des démarches seront prises pour ensemercer le lac dès le printemps 2011.

Rosemond assurera encore cette année la prise de mesures de transparence de l'eau, au rythme d'une mesure/deux semaines. Les données seront transmises à l'automne au MDDEP.

D. ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LE COBAVERS

Danielle présente Mme Suzanne Beaudry, représentante du COBAVERS (Comité du bassin versant de la Rivière du Sud), qui fait une présentation sur la réalité des cyanobactéries, en dressant un parallèle avec la situation de notre lac qu'elle considère en très bonnes conditions. Elle fait aussi part du découpage relié aux différents bassins versants de la région et nous apprend que nous sommes identifiés au

« bassin versant du Témiscouata »; par ailleurs, compte tenu de notre situation limitrophe au COBAVERS, elle nous offre de participer aux activités de ce regroupement dont une rencontre des présidents/tes qui aura lieu le 22 juin à Montmagny. Danielle assurera le lien avec le COBAVERS.

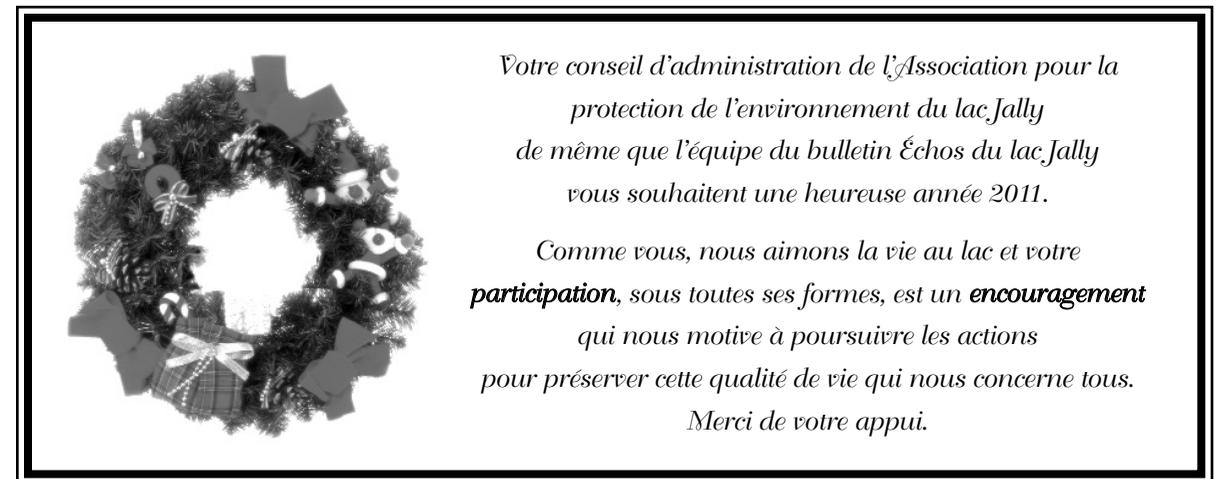
E. ÉLECTION AU COMITÉ EXÉCUTIF DU CA

Tel qu'annoncé lors de l'assemblée de juin 2009, Rosemond ne se représentera pas comme membre du CA; par ailleurs, Danielle et François signalent leur désir de poursuivre leur action comme membres du CA. Les personnes présentes sont invitées à proposer d'autres personnes; Mme Gisèle Cloutier, par la voix de Guy Garant, et Olivier Camirand sont proposés et élus à l'unanimité comme nouveaux membres du CA. Danielle remercie ces deux personnes pour leur engagement et signale qu'une rencontre du comité de direction aura lieu à l'automne pour désigner les rôles de chacun.

F. CONCLUSION

Les membres du comité exécutif signalent qu'il faudra chercher à relancer la participation, particulièrement lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle. Il est demandé à chacun et à chacune d'identifier les raisons qui peuvent expliquer la diminution aux activités de l'Association.

Rédigé par le secrétaire/trésorier, François Giroux



Votre conseil d'administration de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally de même que l'équipe du bulletin Échos du lac Jally vous souhaitent une heureuse année 2011.

Comme vous, nous aimons la vie au lac et votre participation, sous toutes ses formes, est un encouragement qui nous motive à poursuivre les actions pour préserver cette qualité de vie qui nous concerne tous.

Merci de votre appui.

LA VIE DES ASSOCIATIONS DE LACS

J'écrivais en mai dernier au sujet de la formation de l'organisme de bassin versant (OBV) de la Rivière du Sud. Cet organisme a entrepris, depuis sa formation, d'appuyer les différentes associations de lacs sur son territoire, lequel couvre plus de 2840 km². Les bassins versants concernés par cet organisme sont ceux des rivières Boyer, du Sud, et aussi des rivières Ferrée, Trois-Saumons, Tortue, des Mères et plusieurs cours d'eau et lacs se déversant directement vers le fleuve Saint-Laurent. La carte du territoire de l'organisme de bassin versant de la Rivière du Sud est disponible en ligne : <http://www.girboyer.qc.ca/obvcotedusud.html>

Plusieurs associations de lacs ont été invitées récemment à participer à un souper rencontre visant à échanger sur les problématiques vécues par chacune et à faire part de leurs préoccupations aux responsables de l'OBV de la Rivière du Sud. Les représentants des lacs Isidore, des Plaines, au Canard, Lac Vert, Bringé, Des Plaines, Fontaine Clair, et bien sûr le lac Jally, étaient sur place. Chaque représentant a eu l'occasion de dresser le portrait de son lac, des problématiques qui y sont vécues sur les plans environnemental et politique, et sur les actions qui ont été prises face à ces contraintes. En ce qui a trait au lac Jally, il m'est apparu évident lors de ces échanges, que les actions prises par l'association depuis le tout début de son existence, ont porté fruit. Entre autres, cela m'a surpris d'apprendre que certaines associations en soient encore au tout début des actions de revégétalisation de la bande riveraine. Pour notre part, cela a été fait en majorité autour du lac. J'ai pu le constater dernièrement en complétant le protocole de caractérisation de la bande riveraine, dans le cadre du programme du RSVL.

Les actions futures que comptent entreprendre l'OBV de la Rivière du Sud comprennent l'accompagnement des associations dans les actions de revégétalisation de la bande riveraine, la distribution d'arbres (l'OBV a distribué aux associations plus 5000 arbres en 2010), la caractérisation des lacs et la mise sur pied d'un plan directeur de l'eau (PDE – pour plus d'informations sur le PDE, voir le lien internet mentionné ci-haut). En ce qui a trait au plan directeur de

l'eau je ne crois pas que l'APEL Jally en soit à cette étape, toutefois cette possibilité sera évaluée et très certainement discutée lors de la prochaine assemblée générale annuelle du lac Jally au printemps prochain.

Danielle Cloutier, présidente

DES ÉOLIENNES À ST-PAUL?



C'était le 13 novembre dernier. La Municipalité avait suggéré et organisé pour les riverains du Lac Jally, en concertation avec l'Association, une rencontre spéciale d'information au sujet du projet d'éoliennes.

Disons d'abord merci à **Danielle Cloutier** pour son implication dans l'organisation de cette séance d'information et l'expédition de la documentation nécessaire à une meilleure compréhension des objectifs de cette rencontre : renseigner les participants quant à l'impact environnemental et aux enjeux économiques de l'installation d'éoliennes à St-Paul.

Huit riverains ont répondu à l'invitation. À peine 25%! Admettons que ce n'était pas une assemblée en vue d'une décision. Cela ne lui enlève pas son importance. Il est pourtant nécessaire de bien s'informer pour pouvoir participer à l'acceptation, à l'amélioration ou au refus d'un projet. Négliger de s'informer c'est perdre son droit à la critique (après, il est trop tard pour chialer!) et souvent se placer à la remorque ou victimes de personnes ou d'organismes dont les intérêts peuvent être divergents des nôtres.

Conclusion : Une saine démocratie s'accommode bien mal des « J'aurais donc dû ».

Victor Caron

CATASTROPHE HUMANITAIRE EN VUE...

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE POURRAIT COÛTER LA VIE À CINQ MILLIONS DE PERSONNES D'ICI 10 ANS.

Cette expression et cette phrase figuraient à la UNE du Devoir le 3 décembre 2010. Suivait un long texte de M. Louis-Gilles Francoeur, un grand spécialiste de la question environnementale. Il y énonce, à partir du *Bilan de vulnérabilité*

climatique publié la veille pour la conférence de Cancun, au Mexique, sur le climat que :

« L'inaction de la communauté internationale et en particulier des pays occidentaux, les responsables de l'essentiel du réchauffement climatique va coûter la vie à cinq millions de personnes d'ici cinq ans et à un million de personnes par année à compter de 2030 ».

Ce bilan évalue le niveau de vulnérabilité de TOUS les pays de la planète en matière de santé publique, de désastres météorologiques, des pertes d'habitats et de vitalité économique.

L'année 2010 est en voie d'être reconnue pour des trois premières places au sommet des années les plus chaude depuis 160 ans.

Ce document fait aussi état :

- que le réchauffement climatique menace gravement les ressources d'eau potable dans de nombreux pays (surtout pays d'Amérique latine et pays peu développés)
- de la magnitude et de la fréquence croissante des événements extrêmes : ouragans, cyclones, sécheresses, inondations, etc
- que les pluies diluviennes menaceront la capacité des systèmes d'égouts et des usines d'épuration des eaux;
- que les systèmes de santé publique seront soumis à des problèmes d'une gravité présentement inconnue;

S'il ne faut pas être alarmiste, il faut néanmoins être conscient qu'il y a un grave problème qui nous menace et que nous en faisons partie. Il nous appartient aussi de faire partie de la solution.

Pour se donner bonne conscience et se dispenser d'agir on se dit que ce que je ferais ne paraîtrait pas et ne changerait rien. Mais si les millions de personnes (Canada et États-Unis) faisaient ce « petit peu » ce serait énorme comme résultat.

Une comparaison. Si une des gouttes d'eau qui forment la recharge du lac refusait de se joindre aux autres cela serait évidemment sans conséquence; mais si toutes faisaient de même, la recharge du lac n'existerait plus. Vous voyez la force du nombre travaillant dans le même sens. (tiré de l'article de Louis-Gilles Francoeur, Le Devoir, 3 décembre 2010)

Victor Caron